

RESPIREZ

VOUS ÊTES ASSURÉS !
ON VOUS PROPOSE UNE
ASSURANCE COMPLÈTE
SPECIALE COVID !

LES CARTES BANCAIRES NE PROPOSENT PAS DE GARANTIES AUSSI COMPLÈTES ET ADAPTÉES À L'ÉVOLUTION DE LA COVID CONTRAIREMENT AUX CONTRATS D'ASSURANCES QUE L'ON VOUS PROPOSE.

MULTIRISQUES COVID

CONTRAT 6264



ANNULATION DE VOYAGE :

Pour causes : médicale accident décès, y compris Test PCR positif ou Cas Contact dans les 14 jours précédant votre départ.

Pour toute causes justifiées (ex : panne de véhicule, congés payés supprimés ou modifiés etc...)



INTERRUPTION DE SÉJOUR (remboursement des prestations non consommées, suite rapatriement ou retour prématuré lors de votre séjour)



ASSISTANCE RAPATRIEMENT (dont prolongation de séjour suite à une mise en quarantaine, 100 € par nuit maxi 15 jours)



INDIVIDUELLE ACCIDENT

ANNULATION SEULE COVID

CONTRAT 6268



ANNULATION DE VOYAGE :

Pour causes : médicale accident décès, y compris Test PCR positif ou Cas Contact dans les 14 jours précédant votre départ.

Pour toute causes justifiées (ex : panne de véhicule, congés payés supprimés ou modifiés , convocation administrative impérative et non reportable etc...)

QUELQUES EXEMPLES DE PRISES EN CHARGE

Je suis cas contact, je vais devoir annuler mes vacances, suis-je couvert ? **OUI**

J'ai contracté le virus, je ne peux plus partir suis-je couvert ? (les personnes qui m'accompagnent sont-elles couvertes également ?) **OUI**

Sur place, je suis positif à la Covid et mis en isolement, mon séjour se prolonge, suis-je couvert ? **OUI**

Je suis malade sur place et suite à cela la compagnie d'assistance me rapatrie, suis-je remboursé des prestations non utilisées : **OUI**